

Réf: Dossier N° 012592

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LYCEE VIRTUEL DE COTE D'IVOIRE » en abrégé
« LYVIC »

Siège social Abidjan, Cocody, Vallon, Lot 11, Ilot 197C

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 28/04/2021 reçus par Me PREGNON-TRAORE AMINTA MARIE CHANTAL, et enregistrés au CEPICI le 21/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LYCEE VIRTUEL DE COTE D'IVOIRE »

en abrégé « LYVIC »

Objet : - La formation initiale, la formation continue, la formation qualifiante, l'enseignement en ligne pour les élèves et étudiants;

-La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et, plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement.

Capital social 300,000 F CFA divisé en (60.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 60 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Cocody, Vallon, Lot 11, Ilot 197C

Dirigeant(s) : M BLE Kouamé Alexandre (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03903 du 09/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25162/GTCA/RC/2021 du 09/09/2021

